



MUR D'ESCALADE COMMUNAL DE LARUNS

FICHE D'INSCRIPTION ENFANTS

Septembre 2019 à Septembre 2020

Remplir en lettres majuscules et cocher les cases concernant l'enfant :

NOM :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE :
CODE POSTAL :
VILLE :
TELEPHONE :
MAIL :

- Je certifie avoir pris connaissance de l'arrêté n°14/POL/2013, du règlement d'utilisation du mur d'escalade et du complexe sportif et m'engage à les respecter
- Je m'engage à respecter toutes les règles de pratique et de sécurité liées à la pratique de l'escalade, notamment celles affichées dans la salle. L'accès au mur est subordonné à la maîtrise des techniques de base de sécurité et tout utilisateur doit avoir les capacités techniques et physiques nécessaires. Des cours d'initiation sont prévus à cet effet.

Pièces à fournir :

- Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle incluant l'activité escalade en cours de validité
- Photo pour la carte d'abonnement Certificat médical

UTILISATION A LA JOURNEE/Badge n°

Le badge et sa carte d'identification devront être accrochés au baudrier pendant toute la séance. Remettre le badge journée dans la boîte aux lettres de l'Office de tourisme à la fin de l'utilisation.

UTILISATION A L'ANNEE/Badge n°

Le badge est nominatif, délivré pour la période de septembre à septembre, et devra être remis à la Mairie de Laruns à la fin de l'utilisation ou réactivé pour renouvellement

GRIMPEUR DEBUTANT

Grimpeur confirmé accompagnant le débutant :

Nom/Prénom :

Signature:.....

cours mairie

cours CAF

GRIMPEUR AUTONOME (maîtrisant l'encordement et l'assurage)

La carte d'abonnement devra être portée sur le baudrier et devra être visible pour tout contrôle

En cas d'accident, prévenir Mr/Mme..... au.....

Pour les enfants :

Nom/Prénom des parents ou tuteurs légaux :

Fait à Laruns le :

Signature :